

	<h1>C.F.A. du C.E.F.C.M.</h1> <h2>Centre de Formation des Apprentis</h2> <p>(N° UAI : 0292203M)</p>	
<h3>BAC PRO « METIERS DE LA MER »</h3> <h4>BAC PRO CGEM COMMERCE/PLAISANCE PROFESSIONNELLE</h4> <h4>CONDUITE ET GESTION DES ENTREPRISES MARITIMES – OPTION YACHT</h4>		

#### *TITRE(S) VISE(S) & NIVEAU(X) DE FORMATION*

- BAC Professionnel Spécialité Conduite et Gestion d'une entreprise Maritime – Commerce/Plaisance Professionnelle – **Option Yacht**
- Référence : Bac Pro CGEM Commerce Option Yacht N°**4003113**
- Diplôme national de niveau 4 certifié par le Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative et la Direction des affaires maritimes (DAMGM)
- Codes formation : Code [RNCP40092](#)
- Code NSF : 213 / 311 - Formacodes : 31872 transport maritime / 31870 navigation commerce plaisance

#### *TEXTE(S) DE REFERENCE*

- [Arrêté modifié du 11 juillet 2019 portant création de la spécialité « conduite et gestion des entreprises maritimes - commerce/plaisance professionnelle » de baccalauréat professionnel et fixant ses modalités de délivrance](#) et son annexe fixant le référentiel de formation et d'évaluation
- [Arrêté modifié du 27 novembre 2024 relatif à la délivrance des titres et des modules de formation professionnelle maritime dans les cursus des spécialités maritimes de baccalauréat professionnel](#)
- [Arrêté du 18 juillet 2024 relatif aux volumes horaires de formation applicables aux spécialités maritimes de baccalauréat professionnel](#)
- [Référentiel de formation Bac Pro « Métiers de la Mer » Spécialité Conduite et Gestion des Entreprises Maritimes – Commerce /Plaisance professionnelle – version 06/12/2024](#)
- [Article D337-60 du Code de l'Education relatif à la durée de formation du BAC Professionnel en apprentissage.](#)

#### *FINALITE(S) – TYPES D'EMPLOI*

- Le (la) titulaire de ce Bac Pro. peut exercer différentes fonctions à bord d'un navire de commerce (encadrement, commandement) selon le type de navire, la taille du navire, la distance de navigation.
- Il peut également exercer à terre en tant que gestionnaire d'un ou plusieurs armements au commerce ou occuper un emploi autre dans ce secteur. Il peut aussi, avant de créer ou reprendre une entreprise au commerce, exercer en tant que matelot en effectuant différents types de navigation (commerce, pêche, plaisance professionnelle) afin d'expérimenter dans ses différents secteurs d'activités. Pour connaître les prérogatives associées au BAC Pro CGEM Commerce – Option Yacht, se référer au [Référentiel et activités métier du diplôme.](#)
- Si la majorité des titulaires de ce Bac Pro embarque au commerce, ils peuvent aussi envisager de poursuivre leurs études en filière B pour obtenir un complément machine (mécanicien 750 kW), par exemple, ou bien encore poursuivre vers une formation d'un niveau supérieur.

**C.F.A. du C.E.F.C.M.**

**Centre Européen de Formation Continue Maritime**

1, rue des Pins - B.P. 229 - 29182 Concarneau Cedex - Tel. 02 98 97 04 37 Fax. 02 98 60 41 13

E-mail : [info@cefcfm.fr](mailto:info@cefcfm.fr) - Site : [www.cefcfm.com](http://www.cefcfm.com)

Page 1 / 6

■ L'obtention de ce BAC Pro, lui permet de valider, sous conditions, à l'issue de la formation, différents diplômes ou titres maritimes tels que matelot pont, capitaine 200, mécanicien 250 kW capitaine 500, capitaine 500 yacht. Après obtention du diplôme de Capitaine 500 et du brevet de navigation correspondant, le titulaire de ce titre, pourra dans le cadre de son évolution professionnelle et après poursuite d'une formation continue, exercer en tant qu'officier chef de quart passerelle à bord de navires armés au commerce.

Pour plus d'information sur la poursuite d'études dans la filière professionnelle au commerce, consulter la fiche [Cursus métiers filière professionnelle Pont](#)

Si la majorité des titulaires du Bac Pro embarquent au commerce, ils peuvent aussi envisager de poursuivre leurs études en filière B pour obtenir un complément machine, par exemple, ou bien encore poursuivre vers un BTS maritime.

### ***PUBLIC(S) CONCERNE(S), CONDITIONS D'ADMISSION, PREREQUIS FORMATION***

■ Toute personne <sup>(1)</sup> (scolarisée ou non), âgée de – de 30 ans, désireuse d'exercer au pont, des fonctions au niveau de direction sur des navires armés au commerce ou de responsable d'armements ayant :

1/ Soit suivi une année de seconde pro métiers de la mer par voie scolaire Maritime

2/ Soit titulaire d'un Certificat d'aptitude Professionnelle de matelot

3/ Soit titulaire d'un BAC général ou d'un BAC PRO souhaitant s'orienter ou se reconvertir vers le métier de commandement sur un navire de commerce d'une jauge brute inférieure à 500 (Positionnement à réaliser auprès de l'UFA)

■ Être titulaire de l'aptitude physique certifiée par un médecin des gens de mer agréé

■ Les demandes d'inscription s'effectuent entre février et fin août-début septembre de chaque année auprès de l'UFA : le LPM du Guilvinec.

<sup>(1)</sup> Pour les candidat.e.s en situation de handicap, merci de vous rapprocher de la référente handicap du CFA qui analysera votre demande et vos besoins d'accompagnement : [isabelle.riou@cefc.com](mailto:isabelle.riou@cefc.com)

### ***OBJECTIF(S) DE LA FORMATION***

■ Préparer le (la) candidat(e) aux fonctions, tâches et responsabilités qu'il (elle) devra accomplir et auxquelles il (elle) devra faire face dans l'exercice de son futur métier, soit en tant que marin au commerce, à la pêche ou à la plaisance professionnelle, soit en tant que Capitaine 500 sur un navire de commerce ou bien encore en tant que gérant d'une entreprise maritime.

■ L'apprenti est formé au commandement et à la conduite d'un navire de commerce d'une jauge brute inférieure à 500 (position, stabilité, manœuvre, planification de voyage, interprétation des conditions météorologiques et océanographiques), à l'anglais maritime, à la sécurité, la réglementation des activités maritimes, ainsi qu'à la gestion d'une entreprise maritime au yachting (comptabilité, relation clientèle, arrêts techniques, préparation et gestion des croisières, management et gestion d'équipage ...)

■ Par un apport théorique et pratique en centre + la formation complémentaire et pratique effectuée à bord, lors des périodes embarquées, cette formation lui permet donc de maîtriser la conduite et le commandement d'un navire d'une jauge brute inférieure à 500 naviguant au commerce ou au yachting, la gestion d'une entreprise maritime lui permettant ainsi de gérer et de manager plus efficacement un projet d'installation ou une future acquisition.

## DUREE(S) DE LA FORMATION

■ **1833 h 00 pour un parcours complet, dont 1675 h 00 de formation en centre (face à face), 38 h 00 de formation à distance** et 120 h 00 de formation complémentaire en entreprise, soit **54 semaines de formation en centre**, 1 semaine à distance, le reste du temps en entreprise, sur 2 ans, par voie d'apprentissage

<b>BAC PRO CGEM Commerce – Option Yacht</b>	<b>Année 1</b>	<b>Année 2</b>
Durée de formation au CFA	<b>869 h 30</b>	<b>843 h 30</b>
<i>dont formation à distance</i>	<i>38 h 00</i>	<i>0 h 00</i>
<i>dont modules spécifiques STCW 2010</i>	<i>152 h 30</i>	<i>102 h 00</i>
Durée formation en entreprise (complément)	<b>51h 00</b>	<b>69 h 00</b>
<b>Total formation</b>	<b>920 h 30</b>	<b>912 h 30</b>

## MODALITE(S) DE FORMATION, EFFECTIFS PAR GROUPE CLASSE

- Formation composée d'enseignements généraux, techniques et professionnels lissés sur les 2 années (pas de modularité)
- Formation dispensée en mode présentiel, au Lycée Professionnel Maritime du Guilvinec à Treffiagat (29) (site principal de formation), et à distance\*, avec alternance de périodes en centre et en entreprise (42 semaines de formation en entreprise durant le parcours de formation en centre, rémunérées et effectuées sous contrat d'apprentissage sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage).

\* *38h00\* de formation à distance, tutorée, via une plateforme de formation en ligne, un code d'accès à la plateforme, une connexion internet HD et le matériel informatique requis (PC, Webcam, casque audio). Les candidats ne disposant pas du matériel requis doivent en informer le secrétariat du Lycée lors de l'inscription en formation afin qu'une solution lors soit proposée. (\*dont 12 h à distance, sous réserve de l'agrément CAEERS FOAD)*

- Groupe classe de 16 à 24 apprentis
- Seuil d'ouverture d'une promotion BP CGEM Commerce - Option Yacht :14 apprentis minimum

## MODALITES DE CERTIFICATION ET CONDITIONS D'ADMISSION AUX EPREUVES

■ L'examen du baccalauréat professionnel GGEM Commerce/Plaisance professionnelle Option Yacht est composé de CCF et d'épreuves ponctuelles. A chaque épreuve correspondent une ou plusieurs unités constitutives du diplôme. Cf. [annexes II-b, II c « Règlement d'examen »](#)

■ Pour se voir délivrer le diplôme BAC PRO CGEM Commerce/Plaisance Option Yacht, le (la) candidat(e), doit satisfaire aux conditions suivantes : les candidats qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20, sans notes éliminatoires, à l'ensemble des épreuves prévues affectées de leur coefficient sont déclarés admis, après délibération du jury. L'examen prend en compte la formation en milieu professionnel : l'évaluation des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) s'appuie sur des situations professionnelles et sur des critères établis sur la base du référentiel et explicités dans un document remis à l'entreprise par le CFA (livret d'apprentissage). À l'issue de chaque PFMP, le professionnel ayant encadré le candidat et l'enseignant responsable rédige une fiche d'évaluation dont le modèle est fourni par l'Unité des concours et examens maritimes (UCEM).

■ L'obtention des titres maritimes en lien avec le BAC Pro CGEM Commerce/Plaisance Option Yacht (diplôme de Capitaine 500 + module Yacht) permettant, à terme, sous conditions et après temps effectif de navigation, d'obtenir le brevet correspondant est conditionnée par l'obtention du diplôme BAC Pro CGEM Commerce et par l'obtention de notes supérieures à 8/20, sans notes éliminatoires, dans les matières professionnelles.

L'assiduité aux cours est également requise. Cf. [Arrêté BAC Pro CGEM Commerce](#) + « [annexes II-b, II c](#) « [Règlement d'examen](#) » + [Arrêté du 27 novembre 2024](#) relatif à la délivrance des titres et des modules de formation professionnelle maritime du baccalauréat professionnel

■ **Aucun enseignement facultatif et épreuve facultative ne sont actuellement proposés au CFA**

## PROGRAMME DE FORMATION

PARCOURS DE FORMATION DE L'APPRENTI.E					
BAC PRO CGEM Commerce – Option Yacht					
Mise en œuvre de la formation par apprentissage sur 2 ans à l'UFA LPM GV					
Module, unité ou bloc	Libellé des modules, unités capitalisables ou blocs	APPRENTISSAGE SUR 2 ANS			
		ANNEE 1 : 1ère		ANNEE 2 : Terminale	
		CFA	entreprise	CFA	entreprise
U 51	Français	42		36	
U 52	Histoire géographie et EMC	42		36	
U 11	Mathématiques	52,5		36	
U 12	Physiques-chimie	42		36	
U 4	Langue vivante Anglais	42		60	
U 6	Arts appliqués et cultures artistiques	21		24	
U 7	Education physique et sportive (collectif et groupe)	63		72	
<b>Sous total enseignements généraux (hors ens. généraux de la spécialité):</b>		<b>304,5</b>	<b>0</b>	<b>300</b>	<b>0</b>
U 38/U43/U46	Navigation - TP - MSP	94,5	13,5	96	30,5
U 31	Mécanique navale (complément)	21		0	
U 33	Electricité (complément)	21		0	
U 503	Règlementation des activités maritimes et développement durable	21	5	24	
U 38/U46	Anglais maritime et technique	42		36	
U43/U46	Navire, stabilité, sécurité	42	18	36	14,5
U 43	Entretien et manutention	0		24	10,5
U 501	Gestion d'une entreprise maritime	26	1	24	
U 46	Gestion d'une entreprise maritime au yachting	0		24	
<b>Sous total enseignements techniques et professionnels</b>		<b>267,5</b>	<b>37,5</b>	<b>264</b>	<b>55,5</b>
U 14	PSE (Prévention, Santé, Environnement)	21	5	24	5
U 51 / EP	Enseignements professionnels et français en co-intervention	21		12	
U 11 / U12 EP	Enseignements professionnels et maths-sciences en co-intervention	21		12	
U 13	Economie et gestion	21		24	
Acpt Orient°	Renfort Option Yacht - (accompagnement choix exploration Yacht)	31,5	8,5	36	8,5
<b>Sous total enseignements professionnels et ens. généraux de la spécialité :</b>		<b>115,5</b>	<b>13,5</b>	<b>108</b>	<b>13,5</b>

C.F.A. du C.E.F.C.M.

Centre Européen de Formation Continue Maritime

1, rue des Pins - B.P. 229 - 29182 Concarneau Cedex - Tel. 02 98 97 04 37 Fax. 02 98 60 41 13

E-mail : [info@cefcem.fr](mailto:info@cefcem.fr) - Site : [www.cefcem.com](http://www.cefcem.com)

Page 4 / 6

## Suite du programme

Module, unité ou bloc	Libellé des modules, unités capitalisables ou blocs	APPRENTISSAGE SUR 2 ANS			
		ANNEE 1 : 1ère		ANNEE 2 : Terminale	
		CFA	entreprise	CFA	entreprise
Autre	Accueil formation - positionnement	3,5		0	
	Module Egalité H/F, Lutte contre les discriminations, mixité ... (Ind.14)	3		0	
	Service Social Maritime - Intervention SSGM ... (Ind 14)	2		0	
Consolidation des acquis, Accompagnement personnalisé	Réunions étapes (progression-bilan), séances de Vie de Classe	21		45	
	Suivi livret d'apprentissage, préparation rapport de stage (rédaction fiches)				
	Préparation des périodes en entreprise, visites entreprises				
	Accompagnement collectif, suivi individuel personnalisé (dont Atelier TRE)				
<b>Sous total accompagnement et autres activités de formation :</b>		<b>29,5</b>	<b>0</b>	<b>45</b>	<b>0</b>
<b>Eval</b>	Examens BAC PRO CGEM Commerce Option Yacht (hors CCF)	0	0	24,5	0
<b>Sous total Epreuves ponctuelles finales :</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>24,5</b>	<b>0</b>
CFBS FOAD	CFBS FOAD (face à face 27h, à distance 26h dont 3 h en classe virtuelle)	53		0	
Sûreté	Certificat de sensibilisation sûreté - CSS (5h)	5		0	
CAEERS FOAD	CAEERS FOAD (face à face 18h, à distance 12h)	30		0	
CQALI	Certificat de Qualification avancée à la lutte contre l'incendie	0		32	
EM 2	Enseignement Médical 2	47		0	
CGO	CGO (dont évaluation de 2h30)	0		70	
NAVPAx	Formations navires à passagers (Réf. C500) - NAVPAx A_C_D (17h30)	17,5		0	
<b>Sous total modules spécifiques STCW</b>		<b>152,5</b>	<b>0</b>	<b>102</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL PARCOURS DE FORMATION BAC PRO CGEM Commerce – Option Yacht</b>		<b>TOTAL ANNEE 1</b>		<b>TOTAL ANNEE 2</b>	
		<b>CFA</b>	<b>entreprise</b>	<b>CFA</b>	<b>entreprise</b>
		<b>869 h 30</b>	<b>51 h</b>	<b>843 h 30</b>	<b>69 h</b>
		<b>920 h 30</b>		<b>912 h 30</b>	

*Cette durée de formation en centre et en entreprise peut être revue à la baisse en fonction des acquis et profil du (de la) candidat(e) suite à l'analyse du besoin et au positionnement réglementaire et administratif réalisé avant l'entrée en formation. Un positionnement pédagogique réalisé à l'entrée en formation vient confirmer la durée du parcours prescrit.*

*Il n'est pas prévu dans ce programme de formation en apprentissage la mise en œuvre d'unité d'enseignement facultatif.*

## CALENDRIER, DATES ET HORAIRES DE LA FORMATION

- Ouverture d'une promotion tous les ans, selon le seuil atteint d'ouverture
- Pour connaître les dates de la prochaine session, merci de nous contacter :

C.F.A. du C.E.F.C.M. : [02.98.97.04.37](tel:02.98.97.04.37) [info@cefc.com](mailto:info@cefc.com)

U.F.A L.P.M. du Guilvinec [02.98.58.96.00](tel:02.98.58.96.00) [LPM-Le-Guilvinec@developpement-durable.gouv.fr](mailto:LPM-Le-Guilvinec@developpement-durable.gouv.fr)

## FINANCEMENT DE LA FORMATION

- Financement de la formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, via la taxe d'apprentissage, par l'OPCO de Branche de l'entreprise (OPCO Mobilité). Le montant de prise en charge de la formation par l'OPCO, fixé par France Compétences, étant susceptible de variation, pour plus d'information sur le tarif en vigueur et le montant pris en charge, merci de bien vouloir nous contacter.

### POUR ALLER PLUS LOIN ...

- Consulter le site de l'UFA - LPM du Guilvinec : <https://lycee-maritime-guilvinec.bzh/>
- Visualiser le Référentiel de Formation et de certification en vigueur ainsi que l'arrêté : [Arrêté modifié du 11 juillet 2019 portant création de la spécialité « conduite et gestion des entreprises maritimes - commerce/plaisance professionnelle »](#) de baccalauréat professionnel et fixant ses modalités de délivrance et son annexe fixant le référentiel de formation et d'évaluation [Référentiel BAC PRO CGEM Commerce/plaisance Maj.06/12/2024 et son Annexe II b](#) relatif au règlement d'examen Spécialité CGEM Commerce/plaisance professionnelle (dont option Yacht) du baccalauréat professionnel métiers de la mer
- Visualiser la fiche RNCP en lien avec la certification sur le portail France Compétences : [Fiche RNCP BAC PRO CGEM n°40092](#)
- Visualiser les fiches ROME Métiers en lien avec la certification sur le portail Pôle Emploi : [N3101 - Encadrement de la navigation maritime](#)  
[N3102 - Equipage de la navigation maritime](#)
- Rendez-vous sur les portails d'emplois dédiés et consulter les offres :  
[Clic&Sea – secteur commerce/plaisance professionnelle](#)  
[Association La Touline](#)  
Agences de recrutement au yachting : [Morgan & Mallet Yacht Crew Agency](#) / [Marinescence International Crew recruitment](#)  
[Pôle Emploi](#) / [Indeed.com](#)
- Consulter les autres sites en lien avec la certification :  
[Site du certificateur : Direction Interrégionale de la Mer Nord Atlantique Manche Ouest](#)  
[Formations maritimes et gens de mer](#) / [Formations et métiers de la mer](#) (formations.mer.gouv.fr)  
[Ministère chargé de la mer](#)
- Renseigner vous sur l'apprentissage et consulter le portail d'informations dédié : <https://www.alternance.emploi.gouv.fr/explorer-lalternance>
- Consulter nos taux de réussite aux examens et les taux d'insertion des formations : [www.cefc.com](http://www.cefc.com)